LETTRE OUVERTE aux

Conseiller d'Etat Luc Barthassat et Conseiller administratif Rémy Pagani en charge des transports

Genève, le 4 novembre 2014

Concerne: Schéma de circulation à la Jonction

Monsieur le conseiller d'Etat,

Monsieur le conseiller administratif,

Par la présente lettre ouverte, les associations et institutions soussignées actives à la Jonction tiennent à poser sur la place publique les importants dysfonctionnements du schéma général de circulation en vigueur dans le quartier depuis l'inauguration du tram TCOB, la dégradation de la qualité de vie au sein du quartier et la mise en danger des usagers de la route les plus fragiles.

A la suite de l'ouverture de la ligne de tram 14, de profondes modifications dans la circulation ont été induites par les décisions des autorités. Si la charge de trafic sur la rue des Deux-Ponts a été réduite de 42 000 à 17 000 véhicules/jour, la majeure partie de ce trafic de transit diffuse désormais dans les rues de dessertes du quartier, tout spécialement sur l'avenue Sainte-Clotilde, sur la rue des Bains et sur la rue de l'Ecole-de-Médecine. D'autres nuisances sont à déplorer, notamment le passage de nombreux camions de chantier et le bruit des véhicules du SIS traversant la partie centrale du quartier fortement habitée du boulevard Carl-Vogt sirènes hurlantes ou encore des équipements piétonniers (feux) mal adaptés, des itinéraires cyclables déconcertants ainsi que l'abandon de la mise en zone 30 du cœur du quartier pourtant promise depuis 1997. Ces problèmes sont d'autant plus épineux qu'une nouvelle densification du quartier est en cours, avec la construction d'environ un millier de nouveaux logements qui devraient accroître sa population d'environ 12% et que les normes de protection contre le bruit routier vont être durcies dès 2018.

Puisque le transfert modal du trafic motorisé individuel sur le tram ne s'est pas réalisé à satisfaction et afin de remédier aux nouvelles nuisances devenues par là même pérennes, une importante séance de concertation a eu lieu le 21 février 2013 en regroupant les associations, les institutions et les îlotiers du quartier. Une étude du bureau Team Plus devait être menée en concertation afin de contrôler la vingtaine de problèmes identifiés et de proposer des solutions. Manifestement, le résultat de cette recherche n'a pas plu aux autorités, puisque le bureau CITEC a ensuite été mandaté pour conduire une seconde expertise sans aucune concertation avec les utilisateurs quotidiens de la Jonction. A ce jour, les rapports de ces deux bureaux n'ont pas été communiqués aux associations soussignées.

Tout au plus une séance de présentation orale d'une dizaine de mesures décidées par la Direction générale des transports a eu lieu le 17 septembre 2014, 19 mois après la séance de diagnostic. Il s'agit essentiellement de mesures techniques ne s'attaquant pas au cœur du problème, à savoir que le trafic de transit passant de rive à rive (entre Lancy-Praille et St-Jean ou entre Cornavin et Acacias) n'est pas canalisé sur les artères disposant du gabarit pour l'absorber (rue des Deux-Ponts dans les deux sens, boulevard Saint-Georges/rue du Stand et avenue du Mail-route des Acacias) mais est envoyé dans les rues intérieures du quartier, tout spécialement l'avenue Sainte-Clotilde.

La situation sur cette dernière devient catastrophique. Son faible gabarit et son classement en réseau de quartier ainsi que ses nombreux équipements (ludothèque, crèche, école primaire, logements, chemin de l'écolier, immeuble à encadrement) rendent la situation très dangereuse. Notamment pour ses utilisateurs réguliers qui figurent parmi les plus vulnérables face à un flot automobile qui a doublé depuis la mise en service du tram (de 6000 à 12 000 véhicules/jours) entrainant un surcroît de bruit et de pollution.

Face à cette situation, les soussignés demandent aux autorités du canton et de la ville de Genève:

- la transmission intégrale des deux études réalisées.
- la reprise d'un réel dialogue entre les experts de l'administration et les habitants, principaux observateurs de terrain confrontés aux décisions déjà prises, incluant les diagnostics à poser et les solutions à retenir,
- des mesures effectives et urgentes pour ralentir et réduire le trafic sur l'avenue Sainte-Clotilde en désynchronisant les phases vertes des feux et en surélevant tous les passages piétons,
- la mise en œuvre des zones 30 prévues de longue date (1997!),
- le report du trafic de transit de rive à rive sur les rues à forts gabarits encadrant la Jonction afin de préserver l'intérieur de ce quartier à très forte densité d'habitations.

Nos associations et institutions demandent fermement aux autorités cantonales et communales de prendre dans les meilleurs délais toutes ces mesures nécessaires pour obtenir l'assainissement routier du quartier, faute de quoi, nous agirons par une mobilisation citoyenne des habitants du quartier.

Nous vous remercions d'avance de fixer rapidement une rencontre dans ce but et vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, Monsieur le conseiller administratif, nos salutations les meilleures.

Association des habitant-e-s de la Jonction Jean-Pierre Fioux, président

Association des parents d'élèves de la Jonction Jean-Baptiste Bosshardt, président

Coordination enfants

Virginie Donati Tille, membre

Association de la Maison du quartier de la Jonction

Fabien Fase

Patrick Brunet, président

Conseil d'établissement des écoles Cité-Jonction-Plantaporrêts

Filippo Cattafi, président

Copies: Commission des transports du Grand conseil

Commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal

Les médias